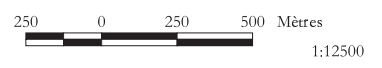
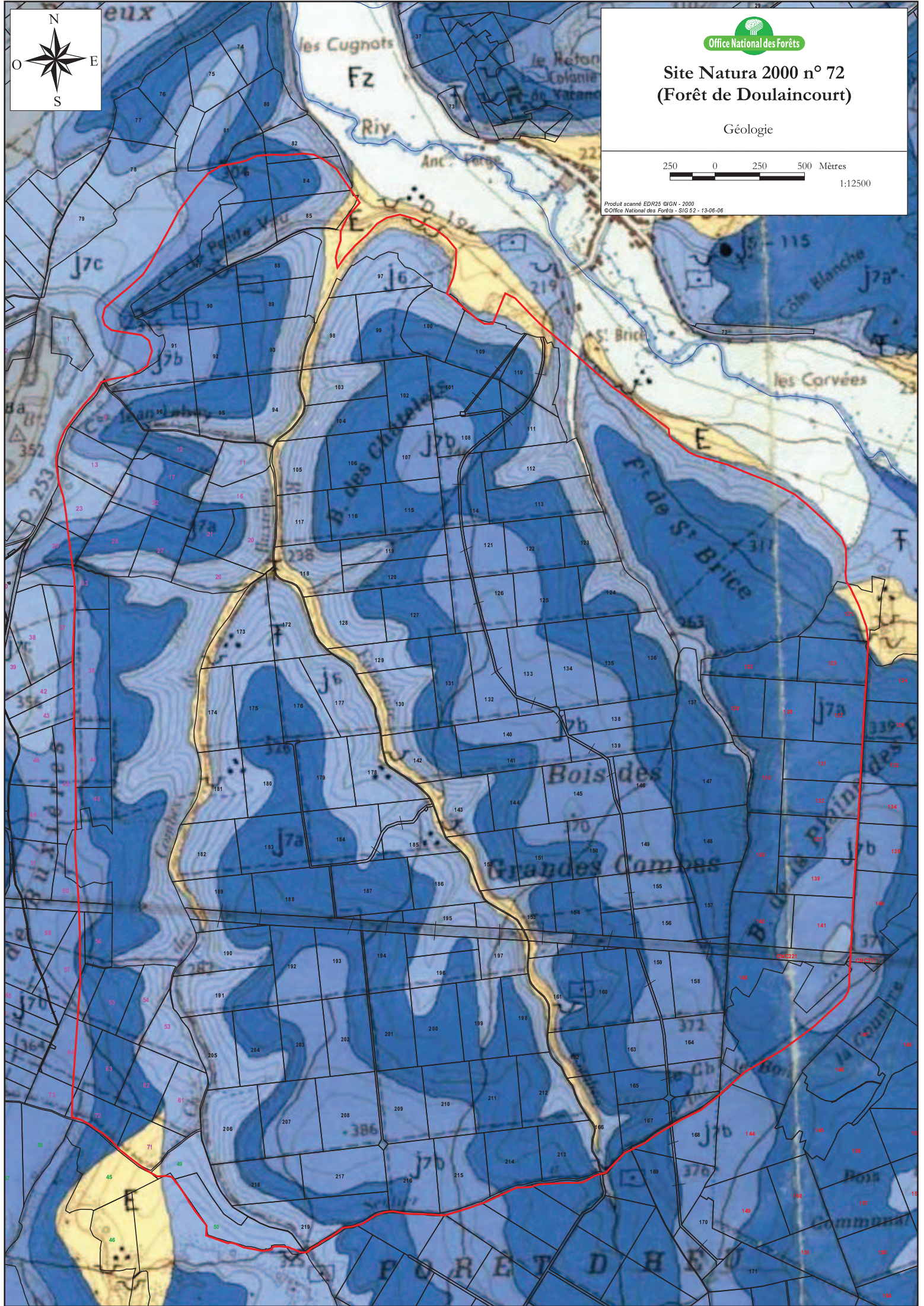


Site Natura 2000 n° 72 (Forêt de Doulaincourt)

Géologie



Produit scanné EDR25 ©IGN - 2000
©Office National des Forêts - SIG 52 - 13-06-06

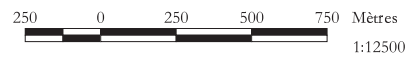




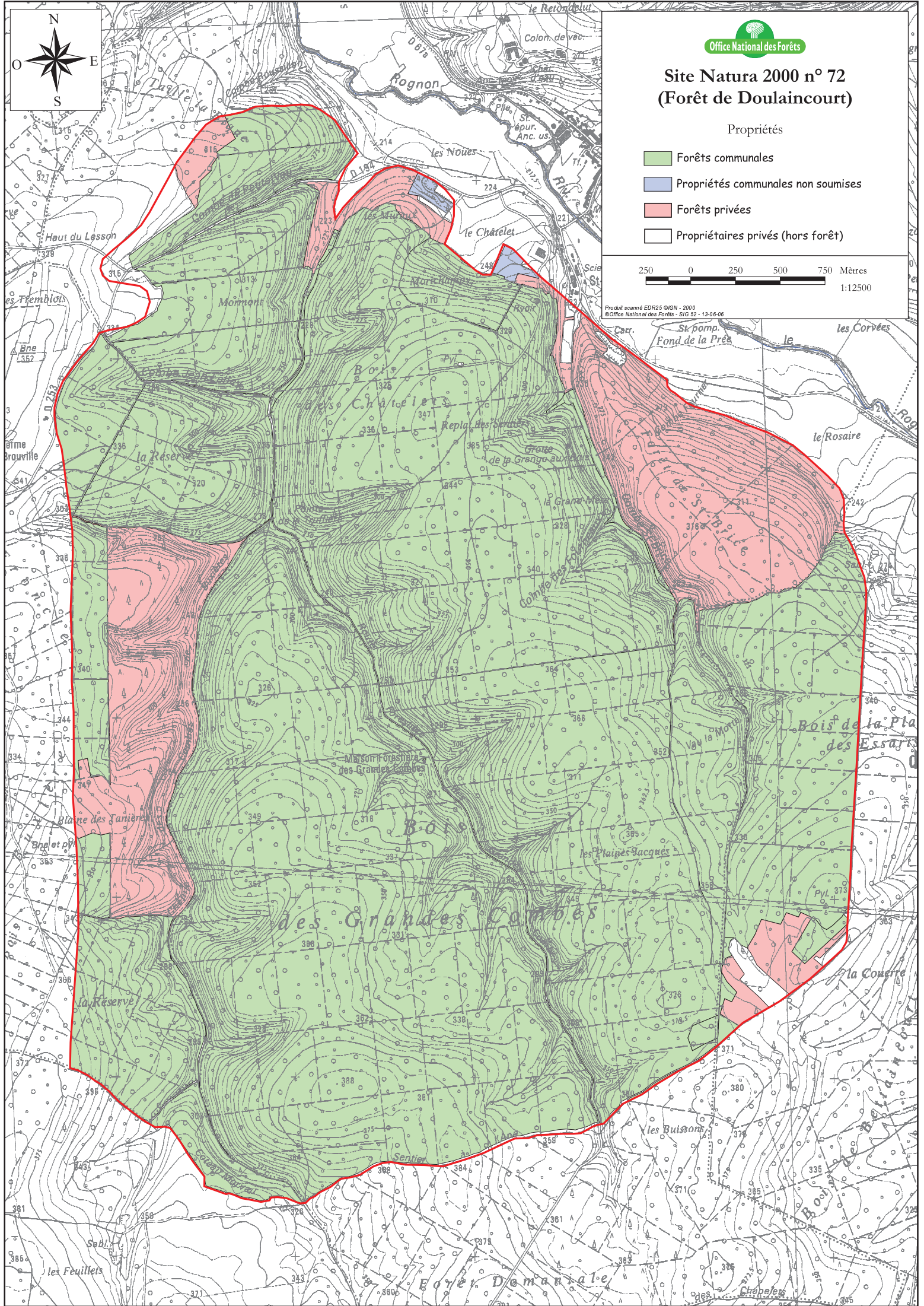
Site Natura 2000 n° 72 (Forêt de Doulaincourt)

Propriétés

- Forêts communales
- Propriétés communales non soumises
- Forêts privées
- Propriétaires privés (hors forêt)














Produit scanné EDR25 ©IGN - 2000
©Office National des Forêts - SIG 52 - 13-06-06



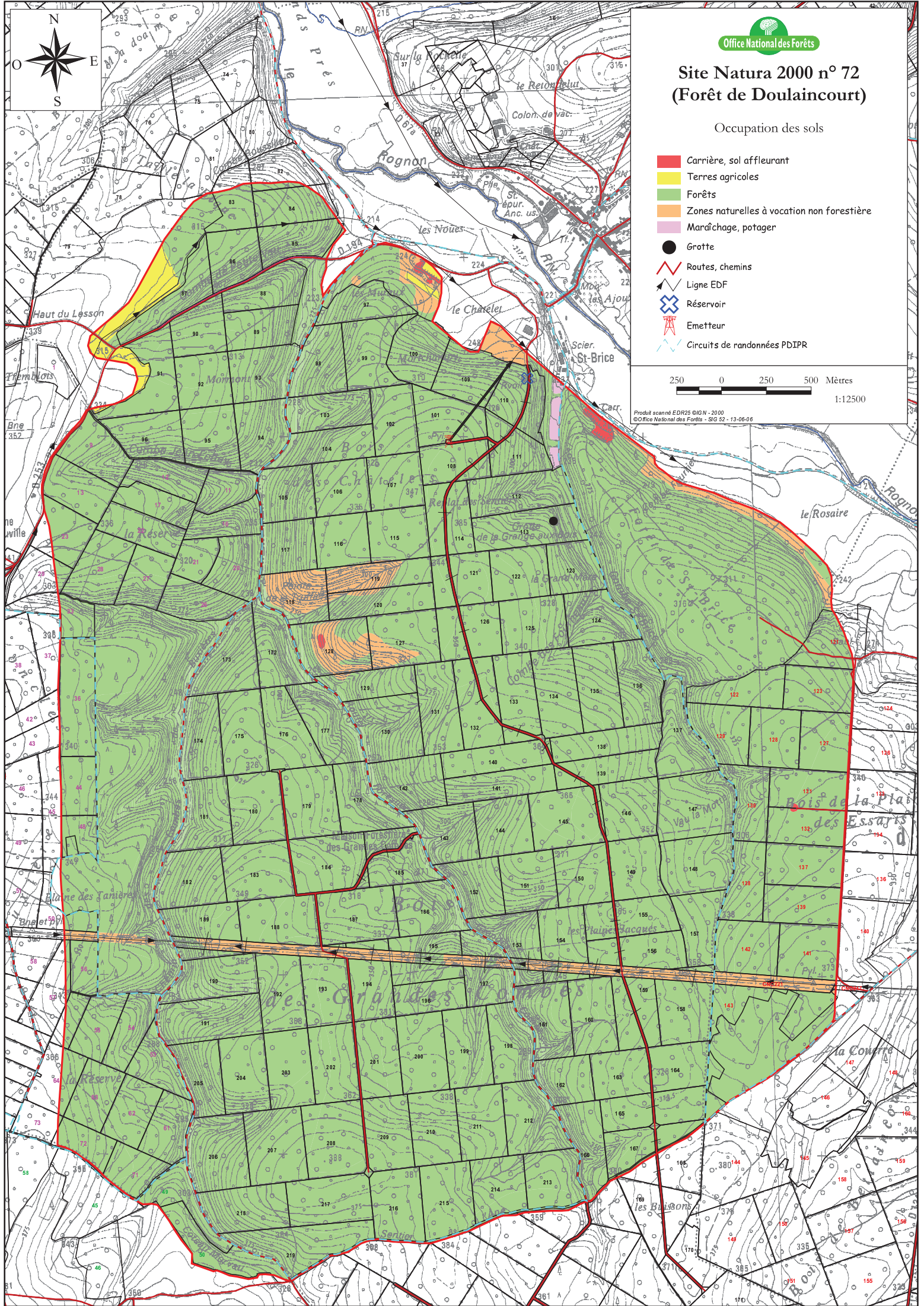
Site Natura 2000 n° 72 (Forêt de Doulaincourt)

Occupation des sols

-  Carrière, sol affleurant
-  Terres agricoles
-  Forêts
-  Zones naturelles à vocation non forestière
-  Marâchage, potager
-  Grotte
-  Routes, chemins
-  Ligne EDF
-  Réservoir
-  Emetteur
-  Circuits de randonnées PDIPR

250 0 250 500 Mètres
1:12500

Produit scanné EDR25 ©IGN - 2000
©Office National des Forêts - SIG 52 - 13-06-06



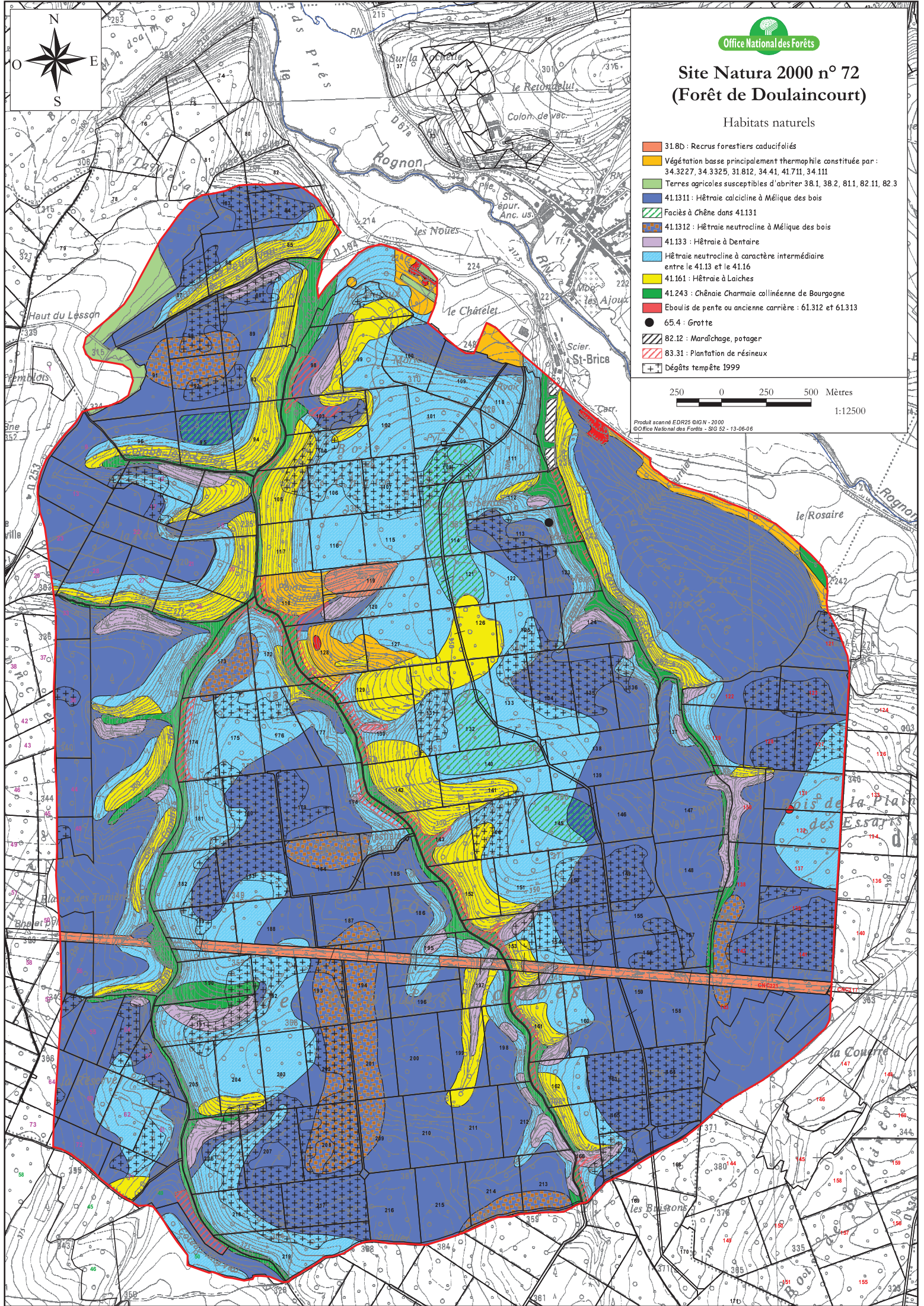
Site Natura 2000 n° 72 (Forêt de Doulaincourt)

Habitats naturels

- 31.8D : Recrus forestiers caducifoliés
- Végétation basse principalement thermophile constituée par :
34.3227, 34.3325, 31.812, 34.41, 41.711, 34.111
- Terres agricoles susceptibles d'abriter 38.1, 38.2, 81.1, 82.11, 82.3
- 41.1311 : Hêtraie calcicole à Mélèque des bois
- Faciès à Chêne dans 41.131
- 41.1312 : Hêtraie neutrocline à Mélèque des bois
- 41.133 : Hêtraie à Dentaire
- Hêtraie neutrocline à caractère intermédiaire entre le 41.13 et le 41.16
- 41.161 : Hêtraie à Laiches
- 41.243 : Chênaie Charmaie collinéenne de Bourgogne
- Eboulis de pente ou ancienne carrière : 61.312 et 61.313
- 65.4 : Grotte
- 82.12 : Marécage, potager
- 83.31 : Plantation de résineux
- Dégâts tempête 1999







250 0 250 500 Mètres
1:12500

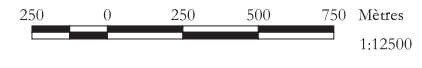
Produit scanné EDR25 ©IGN - 2000
©Office National des Forêts - SIG 52 - 13-06-06



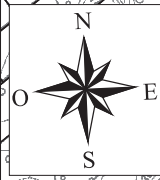
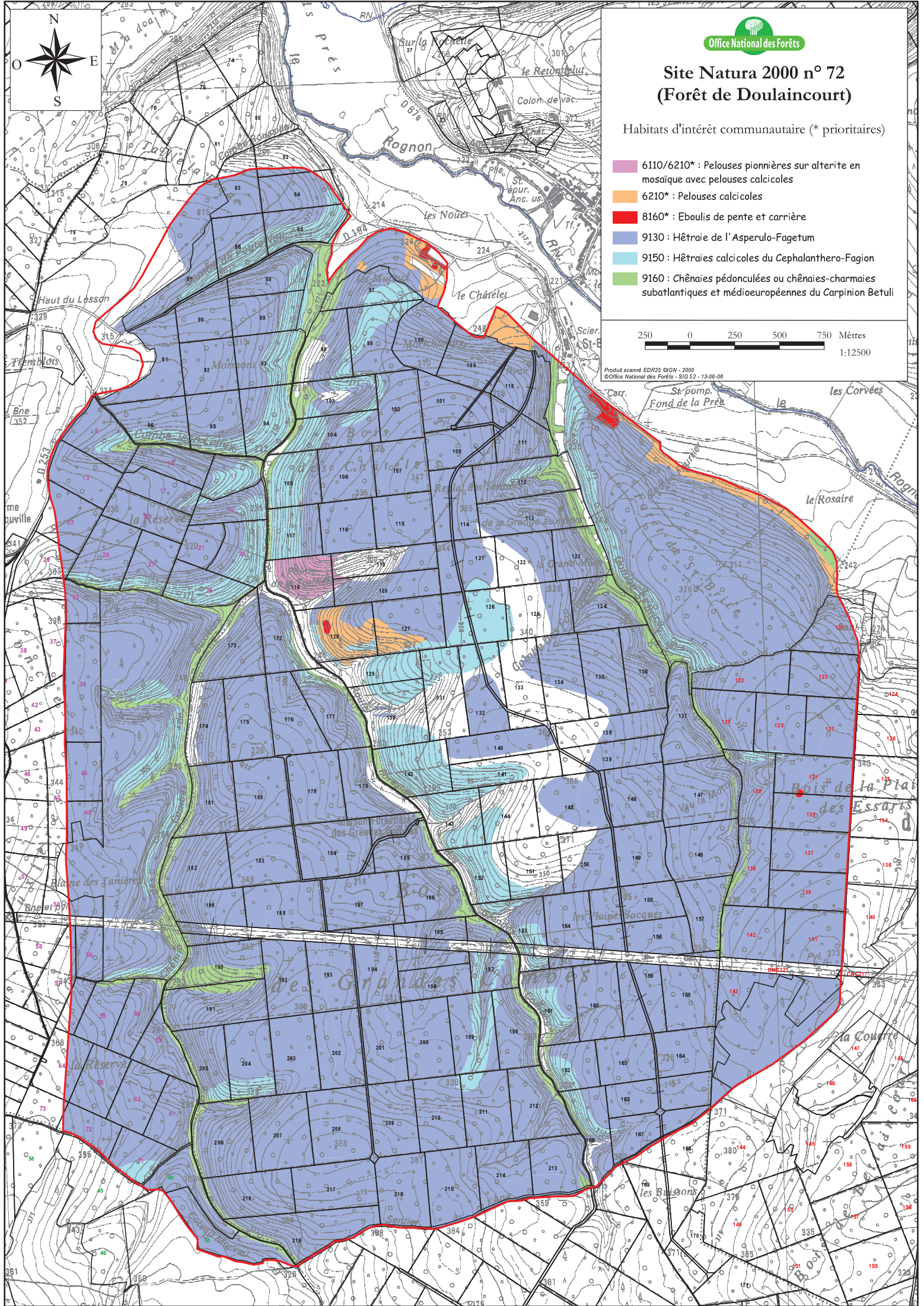
Site Natura 2000 n° 72 (Forêt de Doulaincourt)

Habitats d'intérêt communautaire (* prioritaires)

-  6110/6210* : Pelouses pionnières sur alterite en mosaïque avec pelouses calcicoles
-  6210* : Pelouses calcicoles
-  8160* : Eboulis de pente et carrière
-  9130 : Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum
-  9150 : Hêtraies calcicoles du Cephalanthero-Fagion
-  9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médioeuropéennes du Carpinion Betuli



Produit scanné EDR25 ©IGN - 2000
©Office National des Forêts - SIG 32 - 13-06-06



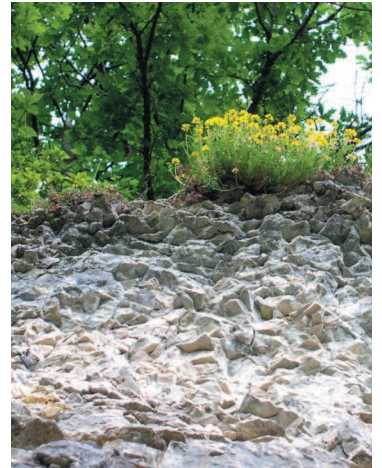
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles

Alyso - Sedion albi
Code Natura 2000 6110
Code Corine Biotope 34.11

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Etages planitiaire et montagnard des domaines atlantique et médioeuropéen
- Pelouses localisées principalement sur les plateaux calcaires à roche dure
- Sol très superficiel et souvent filtrant, développé sur dalles calcaires à dominante horizontale, sur corniches rocheuses ou parcours pastoraux
- Stations thermo-xérophiles (bilan hydrique < 0, ensoleillement important)



Population de *Sedum album* enrichie d'espèces transgressives du *Xerobromion* (*Hippocrepis comosa*, *Stachys recta*, *Teucrium chamaedrys*...) surplombant une falaise calcaire de Froncles

Composition floristique

Physionomie générale

Pelouses pionnières xéro-thermophiles rases, ouvertes et peu recouvrantes, composées principalement d'espèces annuelles et de vivaces crassulescentes.

Composition des strates

- Strate arborée : nulle
- Strate arbustive (recouvrement très faible à nul; individus souvent nanifiés en raison des conditions extrêmes du milieu) : *Juniperus communis*, *Amelanchier ovalis*, *Prunus mahaleb*...
- Strates herbacée (recouvrement faible) : *Sedum sp.*, *Alyssum alyssoides*, *Teucrium botrys*, *Cerastium sp.*, *Saxifraga tridactylites*, *Poa badensis*...

Nota : la strate muscinale (Bryophytes et Lichens), malgré son important degré d'expression, ne fait que rarement l'objet d'une étude et d'un inventaire



Orpin blanc
(*Sedum album*)



Alysson calicinal
(*Alyssum alyssoides*)



Céraiste nain
(*Cerastium pumilum*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Sedo albi-Scleranthetea biennis* (végétation pionnière à dominante de vivaces - souvent crassulescentes - des dalles rocheuses plus ou moins horizontales, atlantique à médioeuropéenne, souvent montagnarde)
- Ordre : *Alyso alyssoidis-Sedetalia albi* (communautés végétales calcicoles à acidiclinales)
- Alliance : *Alyso alyssoides-Sedion albi* (communautés subatlantiques à médioeuropéennes collinéennes à montagnardes, souvent riches en annuelles, sur sol calcaire)
- Associations :
 - *Alyso alyssoidis-Sedetum albi* Oberd. et Th. Müller in Müller 1961 (association pionnière sur dalles rocheuses dépourvues d'altérites)
 - *Sedo-Trifolietum scabri* Royer 1971 (association plus riche en espèces thermophiles)
 - *Poetum badensis* Royer 1971 (association développée sur une mince couche d'argile, gorgée d'eau lors d'épisodes pluvieux)...

Dynamique végétale

Substratum affleurant
(dalles rocheuses)



Pelouses rupicoles
calcaires

Les conditions écologiques extrêmes réunies au sein de cet habitat induisent une sélection sévère à l'égard des espèces végétales colonisatrices.

En effet, la colonisation végétale de tels substrats s'opère moyennant pour les espèces un degré de spécialisation morphologique et physiologique important. Les communautés végétales thermo-xérophiles de l'*Alysso-Sedion albi* présentent ainsi fréquemment des surfaces foliaires réduites et une pubescence leur permettant de réduire le phénomène d'évapotranspiration. Par ailleurs, le caractère succulent des feuilles des *Sedum* leur permet de faire face à des périodes xériques prolongées.

Il importe enfin de considérer le rôle des mousses et lichens dans la préservation de la physionomie de ces pelouses : en créant un obstacle physique entre les graines et l'horizon organo-minéral, la strate muscinale réduit sensiblement l'installation des espèces des pelouses mésoxérophiles calcaires. Aussi, certains lichens (dont *Cladonia sp.*) peuvent limiter chimiquement la colonisation herbacée en sécrétant des acides lichéniques.

Le caractère pionnier de ces pelouses sous-entend une pérennité plus ou moins précaire, dans la mesure où les pelouses d'origine secondaire, développées sur dalles ou altérites à la faveur d'une activité agropastorale (parcours d'ovins, bovins...) ou de l'action des populations de lapins, peuvent évoluer progressivement vers des pelouses des *Xero-* et *Mesobromion*. L'installation d'une fruticée préfigurerait ensuite la dynamique de colonisation forestière.

Nota : Les communautés développées sur substrats artificiels (murs, déblais...) ne doivent pas être retenues dans cet habitat.

Etat de conservation

Globalement bon, mais demeurent tributaires d'une gestion durable des habitats connexes (dont pelouses sèches) : la progression des habitats adjacents à espèces ligneuses (*Berberidion*, *Quercion pubescentis*, *Cephalanthero-Fagion*...) est susceptible de modifier les conditions écologiques locales (éclairage au sol, propriétés physico-chimiques du substrat...).

Valeur biologique

- Habitat rare et très localisé, plus ou moins vulnérable selon son origine (primaire ou secondaire) et sa position topographique.
- Pelouses primaires relictuelles et exceptionnelles en plaine.
- Les pelouses rupicoles, dont la flore est riche et singulière, participent à des mosaïques d'habitats à hautes valeurs patrimoniale et biologique.



Pelouse sur dalle et altérites, Francles

A ce jour, les pelouses rupicoles françaises n'ont pas fait l'objet d'une description exhaustive. Leurs similitudes avec d'autres types de pelouses pionnières sont source de confusions et de divergences d'interprétation chez les spécialistes et induisent des dilemmes d'ordres méthodologique et analytique.

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- La **non-intervention** peut être envisagée comme une forme de gestion durable satisfaisante pour les pelouses primaires développées sur les corniches rocheuses (stables à l'échelle humaine), d'autant que ces habitats sont souvent d'accès très limité voire périlleux.
- Maintenir ou développer une **activité agropastorale** dans le cas de pelouses d'origine secondaire afin d'assurer l'absence de couvert ligneux d'une part et de mettre à nu le matériau parental sur des surfaces plus ou moins étendues d'autre part.

Des interventions à proscrire

- **Aménager des places de dépôt ou toute autre infrastructure** sur ces habitats souvent discrets et vulnérables, sous peine de faire disparaître l'habitat par la suppression immédiate de la flore caractéristique et l'apport de matière organique sur la dalle rocheuse

Hêtraies à Laïches
Carici-Fagetum
 Code Natura 2000 9150
 Code Corine Biotope 41.161

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Etage collinéen des plateaux calcaires du Jurassique
- Sols carbonatés à texture grossière : faible Réserve Utile
- Habitat principalement localisé sur les adrets et les expositions intermédiaires (Est et Ouest), plus rarement en situation sommitale de plateau
- Litière épaisse et sol humifère traduisant une décomposition médiocre de la matière organique, imputable à la sécheresse et à la teneur en calcaire actif



Floraison printanière de la Laïche blanche (*Carex alba*)

Composition floristique

Physionomie générale

Futaies principalement composées de Hêtre, parfois en concurrence avec le Chêne sessile voire le Chêne pubescent dans les stations les plus thermoxérophiles.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement important) : *Fagus sylvatica*, *Quercus petraea*, *Quercus pubescens*, *Acer campestre*, *Sorbus aria*, *Sorbus torminalis*, *Tilia platyphyllos*...
- Strate arbustive (recouvrement variable) : *Cornus mas*, *Viburnum lantana*, *Corylus avellana*, *Rhamnus cathartica*, *Crataegus monogyna*, *Crataegus laevigata*, *Lonicera xylosteum*, *Rosa arvensis*...
- Strate herbacée (recouvrement variable) : *Carex alba*, *Rubus saxatilis*, *Sesleria albicans*, *Carex flacca*, *Convallaria maialis*, *Anemone nemorosa*, *Melittis melissophyllum*, *Carex digitata*, *Hedera helix*, *Laserpitium latifolium*, *Euphorbia amygdaloides*, *Stachys officinalis*, *Hieracium murorum*, *Helleborus foetidus*, *Mercurialis perennis*, *Thlaspi montanum*, *Polygonatum odoratum*, *Teucrium scorodonia*...



Laïche blanche
(*Carex alba*)



Ronce des rochers
(*Rubus saxatilis*)



Seslérie blanchâtre
(*Sesleria albicans*)



Mélitte à feuilles de mélisse
(*Melittis melissophyllum*)



Laser à feuilles larges
(*Laserpitium latifolium*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Querco-Fagetea* (forêts de l'Europe tempérée)
- Ordre : *Fagetalia sylvaticae*
- Sous-ordre : *Cephalanthero rubri-Fagenalia sylvaticae* (forêts calcicoles sèches)
- Alliance : *Cephalanthero rubri-Fagion sylvaticae*
- Association : *Carici albae-Fagetum sylvaticae* (Hêtraies-Chênaies à *Carex alba*)

Dynamique végétale

Matériau parental affleurant

D
Y
N
A
M
I
Q
U
E

N
A
T
U
R
E
L
L
E

- Colonisation des éboulis par *Iberis sp.*, *Leontodon hyoseroides*, *Silene glareosa*...
- Développement d'une pelouse à *Sesleria albicans* avec *Genista pilosa*
- Evolution vers une pelouse préforestière à *Gentiana lutea*
- Implantation de la fruticée à *Prunus mahaleb*, *Frangula alnus*, *Rhamnus cathartica*...
- Apparition de la phase pionnière à *Sorbus aria*, *Sorbus torminalis*, *Quercus pubescens*...
- Arrivée à maturité du peuplement avec *Fagus sylvatica*

Hêtraie à Laïche

Nota : la dynamique naturelle de colonisation des terres délaissées par l'agriculture permet d'augmenter la superficie de cet habitat.

L'exploitation de ces peuplements peut conduire à une modification de la composition forestière, de telle sorte qu'une Chênaie (sessiliflore ou pubescente) se substitue à la Hêtraie. A titre d'exemple, le régime de Taillis-sous-Futaie, parfois pratiqué dans ce type de d'habitat, a favorisé le développement du Chêne au détriment du Hêtre.

Plus radicalement, le caractère thermophile de cet habitat a incité les forestiers à préférer, sur certaines stations, les plantations de Pins aux essences forestières climaciques.

Etat de conservation

Globalement bon

Quelques contextes géomorphologiques affectés par les tempêtes de 1999 : observation de stades régressifs du *Carici-Fagetum*, notamment sur les versants des talwegs encaissés

→ mosaïque des stades de dynamique préforestiers visible à l'échelle du versant (pelouse à Séslerie et développement de la fruticée dans les trouées causées par les chablis

Valeur biologique

- Caractère singulier du cortège floristique de cet habitat
- Contribue sensiblement à la diversité des niches écologiques en enrichissant les mosaïques d'habitats à hautes valeurs biologique et patrimoniale
- Abrite des espèces de l'Annexe II de la directive habitat (*Cypripedium calceolus* à Doulaincourt, Combe St-Brice)



Cypripedium calceolus observable en lisière de peuplement ainsi que dans les trouées qui offrent différents stades de recolonisation préforestière (pelouse et fruticée)

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Conserver / restaurer le **cortège d'essences forestières spontanées** (Hêtre, Chênes, Alisiers, Erables...)
- Favoriser la **régénération naturelle** :
 - diversifier la structure verticale du peuplement → **Futaie Irrégulière** adaptée
 - mettre à profit le microclimat forestier dans les stations les plus thermoxérophiles
 - contrôler la pression cynégétique
- Créer des **îlots de vieillissement**, préserver des **arbres morts**
- Sélectionner les **provenances ad hoc** lors de reboisements ou de regarnis
- Conserver les **habitats associés** (pelouses, fruticées, lisières forestières, éboulis et dalles rocheuses, Chênaies pubescentes, Tillaies sèches...).

Des interventions à proscrire

- **Introduire des essences forestières de substitution (Pins), conduites en monocultures : conséquences néfastes eu égard à la biodiversité et intérêt économique discutable sur les stations de superficie réduite**
- Pratiquer de **grandes trouées** dans les peuplements
- Reboiser les habitats connexes (pelouses, fruticées) et regarnir les sylvofaciès clairs par du Hêtre

Eboulis calcaires médioeuropéens
Leontodontion hyoseroidis
 Code Natura 2000 8160
 Code Corine Biotope 61.313

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Habitat médioeuropéen des étages collinéen et montagnard
- Affleurements collinéens d'origine naturelle (cônes d'éboulis alimentés par l'érosion de barres rocheuses délimitant le lit de rivières...) ou anthropique (liée à la création de réseaux viaires, à l'exploitation d'anciennes carrières...)
- Pentés prononcées d'adret voire d'expositions intermédiaires, recouvertes d'altérites de granulométrie variable



Anciens débris de carrière colonisés par les espèces du *Leontodontion hyoseroidis* (Grandes Combes, Doulaincourt)

Composition floristique

Physionomie générale

Formation végétale basse à recouvrement sporadique, laissant fréquemment apparaître les altérites du matériau parental. Principalement composée d'espèces herbacées, la flore peut compter quelques arbustes et arbres isolés.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement très faible à nul) : *Pinus sp.*, *Sorbus aria*, *Quercus pubescens*...
- Strate arbustive (recouvrement très faible à nul) : *Frangula alnus*, *Viburnum lanana*, *Juniperus communis*, *Cornus sanguinea*, *Prunus mahaleb*, *Rosa canina*, *Rosa pimpinellifolia*, *Rhamnus cathartica*...
- Strate herbacée (recouvrement variable) : *Leontodon hyoseroides*, *Iberis durandii*, *Galium fleurotii*, *Silene vulgaris ssp. glareosa*, *Silene nutans*, *Galeopsis angustifolia*, *Epipactis atrorubens*, *Cephalanthera rubra*, *Seseli libanotis*, *Seseli montanum*, *Anthericum ramosum*, *Globularia bisnagarica*, *Sanguisorba minor*, *Bupleurum falcatum*, *Teucrium chamaedrys*, *Polygonatum odoratum*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Origanum vulgare*, *Arabis hirsuta*, *Stachys recta*, *Clematis vitalba*, *Helleborus foetidus*...



Léontodon des éboulis (*Leontodon hyoseroides*)



Ibérie de Durande (*Iberis durandii*)



Gaillet de Fleurot (*Galium fleurotii*)



Silène enflé (*Silene vulgaris ssp. glareosa*)



Helléborine pourpre-noirâtre (*Epipactis atrorubens*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Thlaspietea rotundifolii* (végétation pionnière des éboulis plus ou moins mobiles)
- Ordre : *Stipetalia calamagrostis* (communautés thermophiles calcaricoles des étages collinéen et montagnard)
- Alliance : *Leontodontion hyoseroidis* (communautés colliéennes subcontinentales)
- Association : *Sileno vulgaris ssp. glareosae-Iberidetum durandii*

Dynamique végétale

Matériau parental affleurant

D
Y
N
A
M
I
Q
U
E



N
A
T
U
R
E
L
L
E

Végétation d'éboulis calcaires

- Formation du cône d'éboulis à la suite de l'action gel / dégel
- Colonisation des éboulis par les espèces herbacées pionnières du cortège du *Leontodontion hyoseroidis*

Nota : au cortège typique du *Sileno-Iberidetum* peut venir se greffer celui des *Xérobromion*, *Mésobromion*, *Berberidion* et *in fine* celui du *Quercion pubescentis* ou du *Cephalanthero-Fagion*, notamment dans la partie inférieure du cône d'éboulis, davantage stabilisée et partiellement colmatée de terre fine.

Cet habitat doit sa pérennité à l'alimentation régulière en altérites calcaires assurée par l'érosion du matériau parental affleurant en amont. Dès lors que le substrat se stabilise, l'habitat revêt un caractère fugace et transitoire : il ne constitue qu'une phase initiale de la dynamique de colonisation naturelle d'un talus.

Il importe ici de noter l'influence positive des anciennes carrières d'exploitation et des déblais/remblais inhérents aux travaux d'infrastructure. En effet, si le cortège caractéristique s'est développé initialement sur des éboulis naturels principalement d'origine périglaciaire, il serait certainement moins présent aujourd'hui si des habitats comparables n'avaient été créés à la suite d'activités humaines.

Etat de conservation

Globalement bon :

- espèces caractéristiques actuellement très bien représentées en plusieurs sites
- MAIS certains cônes d'éboulis ne bénéficiant plus d'apports d'altérites sont en phase de stabilisation → développement des espèces de la pelouse à *Sesleria albicans* et de la fruticée plus ou moins dense du *Berberidion*

Valeur biologique

- Stations dispersées et de surface souvent très réduite
- Habitat fragile et tributaire d'une alimentation régulière en débris rocheux
- Stations collinéennes à très haut intérêt patrimonial : présence de micro-endémiques du Bassin parisien en limite d'aire (*Iberis durandii*, *Galium fleurotii*)
- Composante des mosaïques à haute valeur biologique

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Redynamiser l'alimentation des cônes d'éboulis en voie de stabilisation en rafraîchissant l'élément situé en amont destiné à fournir les débris rocheux ou en sculptant des ruptures de pente dans le cône d'éboulis stabilisé
- Contrôler l'envahissement des espèces ligneuses de la fruticée : l'arrachage permettrait un rafraîchissement local du matériau parental, favorable au développement de la flore caractéristique des éboulis
- Contrôler l'accès et les aménagements connexes des sites les plus exposés afin de ne pas perturber la dynamique d'alimentation en pierres et celle de colonisation par les espèces caractéristiques

Des interventions à proscrire

- Aménager le site de telle sorte que l'habitat soit détruit ou que son fonctionnement soit perturbé en le privant de son alimentation régulière en altérites
- Favoriser le développement des strates arbustives et arborées



Monticules de débris d'ancienne carrière stabilisés, dont la colonisation initiale par les espèces du *Sileno-Iberidetum* constitue une phase préalable au développement de la pelouse à *Sesleria* et aux espèces de la fruticée (forêt de Doulaucourt)

Pelouses sèches semi-naturelles subatlantiques
Mesobromion & *Xerobromion* jurassiques du Bassin parisien
 Code Natura 2000 6210
 Code Corine Biotope 34.3227 / 34.3325

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Etages planitiaire et collinéen
- Climat subatlantique à subcontinental
- Sols bruns calciques ou rendzines développés sur substrats basiques à carbonatés, mésophiles à mésoxérophiles, superficiels à assez profonds
- Situations ensoleillées, pentes nulles à prononcées, le cas échéant en adret voire en expositions intermédiaires



Les pelouses du *Mesobromion* abritent de nombreuses espèces d'Orchidées, dont parfois le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), en situation de lisière

Composition floristique

Physionomie générale

Pelouses sèches présentant principalement des espèces hémicryptophytes ainsi que de nombreuses Orchidées.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement très faible à nul : dynamique de fermeture du *Mesobromion* par les espèces du *Quercion pubescentis* ou du *Cephalanthero Fagion*) : *Pinus sylvestris*, *Quercus petraea*, *Quercus pubescens*, *Sorbus aria*, *Acer campestre*, *Fagus sylvatica*...
- Strate arbustive (recouvrement très faible à nul : dynamique de fermeture du *Mesobromion* par les espèces du *Berberidion*) : *Prunus spinosa*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Juniperus communis*, *Amelanchier ovalis*, *Genista pilosa*...
- Strate herbacée (recouvrement important) : *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Sesleria albicans*, *Briza media*, *Koeleria pyramidata*, *Helianthemum nummularium*, *Helianthemum apenninum*, *Hippocrepis comosa*, *Anthyllis vulneraria*, *Teucrium chamaedrys*, *Teucrium montanum*, *Seseli libanotis*, *Seseli montanum*, *Laserpitium latifolium*, *Bupleurum falcatum*, *Carlina vulgaris*, *Coronilla coronata*, *Sanguisorba minor*, *Pimpinella saxifraga*, *Cypripedium calceolus*, *Platanthera bifolia*, *Ophrys gr. fuciflora*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis anthropophora*, *Himantoglossum hirsinum*...



Helianthème nummulaire
 (*Helianthemum nummularium*)



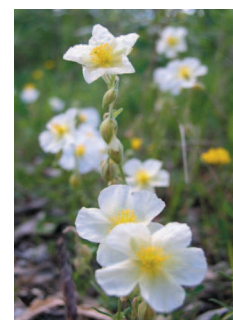
Brome dressé
 (*Bromus erectus*)



Orchis pyramidal
 (*Anacamptis pyramidalis*)



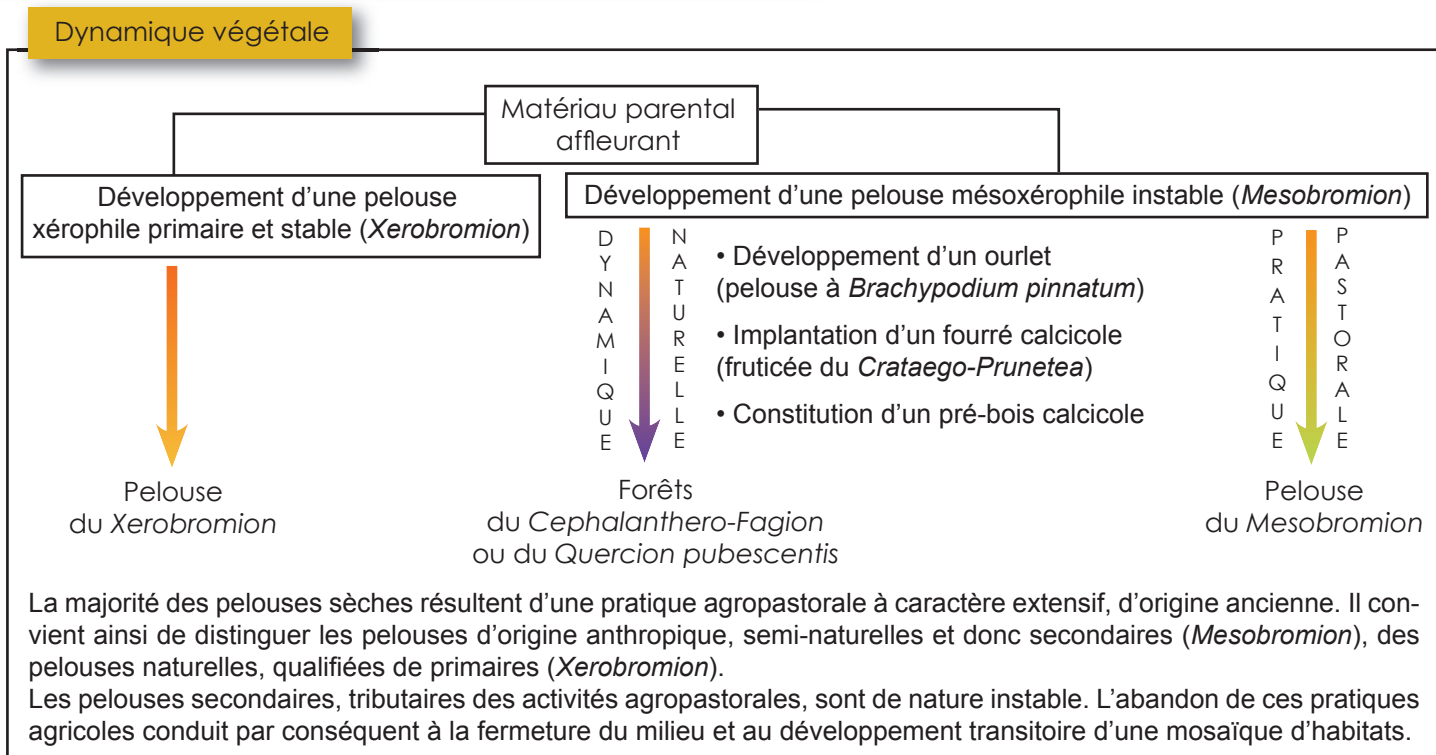
Brize moyenne
 (*Briza media*)



Helianthème des Apennins
 (*Helianthemum apenninum*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Festuco-Brometea* (pelouses à dominante d'hémicryptophytes, mésoxérophiles à mésophiles, collinéennes à montagnardes, européennes et ouest-sibériennes, développées sur substrat basique à carbonaté)
- Ordre : *Brometalia erecti* (pelouses atlantiques à subatlantiques)
- Sous-ordres : *Mesobromenalia erecti* (pelouses subatlantiques xéroclines calcicoles)
Xerobromenalia erecti (pelouses subatlantiques xérophiles calcicoles)
- Alliances : *Mesobromion* (pelouses subatlantiques à atlantiques mésoxérophiles à xérophiles)
Xerobromion (pelouses xérophiles plus ou moins ouvertes, à caractère subméditerranéen)



Etat de conservation

Variable suivant la nature de la pelouse :

- Pelouses du *Xerobromion* souvent de surface très réduite et incluses dans les pelouses du *Mesobromion* en bon état de conservation
- Pelouses du *Mesobromion* souvent morcelées et ceinturées par un maillage ligneux (arbres et arbustes) de densité variable

Valeur biologique

- Habitat à très haute valeur biologique du fait de sa richesse floristique intrinsèque et de son appartenance à une mosaïque d'habitats à grand intérêt patrimonial (*Xerobromion*, *Mesobromion*, *Geranion sanguinei*, *Quercion pubescentis*...)
- Floraisons printanière et estivale spectaculaires

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Pour les sites les plus dégradés, une phase de **restauration** doit précéder celle d'**entretien**
 - restauration de la pelouse **via la suppression (partielle) des ligneux**
 - entretien de la pelouse **via des pratiques agropastorales** (pâturage extensif, fauche avec exportation des produits de coupe)

Nota : en cas d'invasion d'une pelouse par une espèce sociale (*Brachypode*), un pâturage intensif et fugace (enclos mobiles) permet le retour de la flore caractéristique

- Pour les pelouses «typiques», contrôler la dynamique d'embroussaillage tout en **conservant la mosaïque d'habitats connexes**
 - poursuivre les **pratiques agropastorales**
 - effectuer périodiquement si nécessaire des **débroussaillages mécaniques**



Mosaïque végétale résultant de l'imbrication du *Mesobromion*, du *Berberidion* et du *Quercion pubescentis* (Grandes Combes Doulaingourt)

Des interventions à proscrire

- Contrôler la dynamique d'embroussaillage **via des feux courants**, car cette pratique entraîne :
 - le déclin de certaines espèces d'insectes
 - une modification de la composition de la strate herbacée en favorisant le développement du *Brachypode* au profit des autres espèces caractéristiques
- **Supprimer totalement les espèces ligneuses** responsables de l'existence de la mosaïque d'habitats

Chênaies-Charmaies collinennes de Bourgogne

Scillo-Carpinetum

Code Natura 2000 9160

Code Corine Biotope 41.243

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Etages planitiaire et collinéen sous climat subatlantique à subcontinental
- Habitat localisé aux contextes géomorphologiques déprimés (terrasses alluviales et fonds de vallon, riches respectivement en alluvions et colluvions)
- Matériau parental recouvert d'horizons argileux à limono-argileux, bénéficiant d'une très bonne Réserve Utile et d'une richesse minérale élevée
- Très bonne décomposition de la matière organique, témoignant d'une forte activité biologique

Composition floristique

Physionomie générale

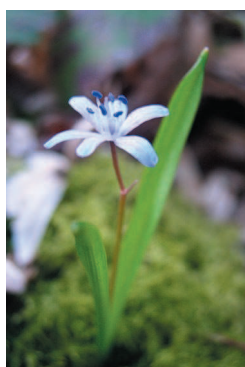
Futaies principalement composées de Chêne pédonculé, de Charme et de Frêne, accompagnés de quelques feuillus disséminés tels que l'Erable sycomore, le Merisier ou l'Orme des montagnes.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement important) : *Quercus robur*, *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*, *Prunus avium*, *Alnus glutinosa*, *Ulmus glabra*, *Acer campestre*...
- Strate arbustive (recouvrement important) : *Cornus sanguinea*, *Viburnum opulus*, *Corylus avellana*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, *Lonicera xylosteum*...
- Strate herbacée (recouvrement important) : *Scilla bifolia*, *Primula elatior*, *Listera ovata*, *Stachys sylvatica*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Heracleum sphondylium*, *Ranunculus auricomus*, *Milium effusum*, *Geum urbanum*, *Hedera helix*, *Campanula trachelium*, *Paris quadrifolia*, *Arum maculatum*, *Lamium galeobdolon*, *Vicia sepium*, *Polygonatum multiflorum*, *Sanicula europaea*, *Galium odoratum*, *Anemone nemorosa*, *Primula veris ssp. veris*...



Floraison précoce de la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*)



Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*)



Primevère élevée (*Primula elatior*)



Listère ovale (*Listera ovata*)



Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)



Ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Quercio-Fagetea* (forêts de l'Europe tempérée)
- Ordre : *Fagetalia sylvaticae*
- Sous-ordre : *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* (forêts collinennes à montagnardes, mésoacidiphiles à calcicoles)
- Alliance : *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* (Chênaies pédonculée édaphique)
- Association : *Scillo-Carpinetum* (Chênaie-Charmaie à Scille)

Dynamique végétale

Substrat affleurant

D
Y
N
A
M
I
Q
U
E



N
A
T
U
R
E
L
L
E

- Développement d'une prairie de type *Arrhenaterion*
- Implantation d'une fruticée à *Prunus spinosa*, *Coryllus avellana*...
- Apparition de la phase forestière pionnière à *Fraxinus excelsior*, *Prunus avium* et *Acer sp.*
- Arrivée à maturité du peuplement avec *Quercus robur*

Chênaie-Charmaie
à Scille

Nota : la domination de la strate arborée par une espèce post-pionnière (le Chêne) confère à cet habitat forestier un caractère peu évolué.

Il est à noter qu'une grande partie de ces peuplements a été conduite en régime de Taillis-sous-Futaie, de telle sorte que le Chêne a été favorisé dans la réserve (strate arborée) et le Charme exploité régulièrement en taillis (strates arbustives et arborées). Ainsi, peu de peuplements expriment réellement leur physionomie climacique.

En marge de tels peuplements se rencontrent fréquemment des stades régressifs, notamment celui de la prairie de fauche à *Arrhenatherum elatius*, témoin des déforestations passées. En outre, le déclin des activités pastorales est rendu lisible dans le paysage en observant le développement centripète de la fruticée dans les parcelles agricoles délaissées, annonçant leur devenir forestier imminent.

Etat de conservation

Très variable

- Habitat resté globalement indemne des tempêtes de 1999 en raison de leurs contextes géomorphologiques «abrités».
- MAIS végétation forestière climacique fréquemment remplacée par des plantations résineuses (*Epicéa commun*), avec appauvrissement voire disparition de la flore caractéristique.

Valeur biologique

- Habitat de superficie assez réduite du fait de la nature des contextes géomorphologiques qui permettent son développement
- Habitat présentant une flore herbacée et ligneuse très riche, mais composée d'espèces communes.
- Floraison printanière généreuse et échelonnée



Plantation d'*Epicéa* se substituant parfois à la végétation climacique de la Chênaie-Charmaie sur colluvions (exemple en Combe St-Brice, forêt de Doulaincourt) : le développement de la strate muscinale domine celui de la strate herbacée

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Conserver / restaurer le **cortège d'essences forestières spontanées** (Chêne pédonculé, Charme, Frêne, Erables, Merisier...)
- Favoriser la **régénération naturelle** :
 - diversifier la structure verticale du peuplement → **Futaie Irrégulière** adaptée
 - éventuellement travail du sol, traitement mécanique de la ronce et enfouissement de glands
 - dynamiser la régénération du Chêne, exposé à une concurrence soutenue.
- Créer des **îlots de vieillissement**, préserver des **arbres morts et les morts-bois**.
- Conserver les **habitats associés** (sources pétrifiantes, Hêtraies à Dentaïre, Saulaies, Frênaies, mégaphorbiaies...)

Des interventions à proscrire

- Introduire des **essences forestières de substitution** (**plantations d'*Epicéa commun*, de Peupliers...**), conduites en monocultures, sous peine d'**appauvrir** voire de **supprimer la flore caractéristique**
- Ne pas tenir compte de la **fragilité** de l'habitat et de ses **spécificités** (**engorgement temporaire, teneur en argiles et en limons...**) lors des travaux forestiers nécessitant l'intervention d'engins lourds
- Déteriorer et réduire en surface cet habitat à géométrie linéaire, au profit de pistes de débardage

Hêtraies à Dentaire
Dentario heptaphyllidi-Fagetum
 Code Natura 2000 9130
 Code Corine Biotope 41.133

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Habitat médioeuropéen
- Etages collinéen et montagnard (300 à 1200m)
- Versants froids, confinés d'ubac, ombragés et talwegs encaissés
- Hygrométrie élevée
- Pentès prononcées, couvertes d'éboulis de grosseur et de stabilité variables
- Matériau parental calcaire parfois affleurant (Rendosol noir forestier peu épais)



Dentaire accompagnée de l'Actée en épi et de la Parisette

Composition floristique

Physionomie générale

Hautes futaies principalement composées de Hêtre, en mélange avec le Tilleul à grandes feuilles, l'Erable sycomore et l'Orme des montagnes.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement important) : *Fagus sylvatica*, *Tilia platyphyllos*, *Tilia cordata*, *Acer pseudoplatanus*, *Acer platanoides*, *Ulmus glabra*...
- Strate arbustive (recouvrement faible) : *Corylus avellana*, *Daphne laureola*, *Daphne mezereum*, *Crataegus monogyna*, *Crataegus laevigata*, *Lonicera xylosteum*, *Rosa arvensis*, *Ribes uva-crispa*...
- Strate herbacée (recouvrement variable) : *Cardamine heptaphylla*, *Dryopteris filix-mas*, *Actaea spicata*, *Mercurialis perennis*, *Paris quadrifolia*, *Convallaria maialis*, *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*, *Anemone nemorosa*, *Galium odoratum*, *Arum maculatum*, *Primula veris ssp. veris*, *Euphorbia amygdaloides*, *Carex alba*, *Carex digitata*, *Carex flacca*, *Heracleum sphondylium*...



Dentaire
 (*Cardamine heptaphylla*)



Fougère mâle
 (*Dryopteris filix-mas*)



Actée en épi
 (*Actaea spicata*)



Mercuriale pérenne
 (*Mercurialis perennis*)



Parisette à quatre feuilles
 (*Paris quadrifolia*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Querco-Fagetea* (forêts de l'Europe tempérée)
- Ordre : *Fagetalia sylvaticae*
- Sous-ordre : *Abieti-Fagenalia*
- Alliance : *Fagion sylvaticae* (forêts montagnardes européennes mésophiles calcaricoles à acidiclinales)
- Sous-alliance : *Galio odorati-Fagenion*
- Association : *Dentario heptaphyllidi-Fagetum* (Hêtraie à Dentaire)

Dynamique végétale

Matériau parental affleurant

D
Y
N
A
M
I
Q
U
E



N
A
T
U
R
E
L
L
E

- Colonisation des éboulis par *Gymnocarpium robertianum* et *Rumex scutatus*
- Développement de la pelouse à *Sesleria albicans*
- Implantation de la fruticée à *Corylus avellana*
- Apparition de la phase pionnière à *Fraxinus excelsior*, *Acer sp.* et *Tilia sp.*
- Arrivée à maturité du peuplement avec *Fagus sylvatica*

Hêtraie à Dentaire

Nota : la dynamique naturelle peut être perturbée par l'intervention humaine (taillis de Hêtre, phases régressives à espèces caractéristiques de la phase forestière pionnière).

Les coupes et les trouées permettent l'apparition du cortège floristique de l'Atropion belladonnae. Le confinement des stations limite toutefois la présence des héliophytes, d'où une substitution incomplète de la flore forestière caractéristique. Néanmoins, les coupes d'**ampleur et de fréquence élevées** peuvent conduire à un **appauvrissement irréversible** de la flore caractéristique (passage à la chênaie-frênaie), particulièrement si elles s'opèrent lors d'épisodes de sécheresse.

Etat de conservation

Variable suivant les stations :

- situations géomorphologiques affectées par les tempêtes de 1999 : présence des stades régressifs de la dynamique naturelle par suppression du couvert arboré
→ mosaïque des différents stades de dynamique observée à l'échelle du versant
- enrésinement des fonds de vallon conduisant à la disparition de la flore caractéristique de l'habitat.

Valeur biologique

- Stations dispersées et de surface plus ou moins limitée (fidèlement calquée sur la géomorphologie)
- Stations collinéennes à haut intérêt patrimonial (caractère relictuel des stations encaissées : optimum de l'habitat à l'étage montagnard)
- Floraison vernale spectaculaire

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Conserver / restaurer le **mélange d'essences forestières spontanées** (Hêtre et Erables...)
- Favoriser la **régénération naturelle** : diversifier la structure verticale du peuplement → **Futaie Irrégulière** adaptée
- Contrôler la pression cynégétique
- Créer des **îlots de vieillissement**, préserver des **arbres morts**
- Sélectionner les **provenances ad hoc** lors de reboisements ou de regarnis
- Conserver les **habitats associés** (fruticées, lisières forestières, éboulis, rochers, hêtraies sèches, tillaies sèches, érablaies sur éboulis, frênaies-érablaies...).

Cas des plantations d'Epicéa : **éclaircir** les peuplements et favoriser l'**installation des feuillus** (Hêtre, Erables...).

Cas des taillis : créer des **trouées** et **favoriser le Hêtre**. **Convertir le peuplement en futaie** (préférentiellement irrégulière).



Gymnocarpium robertianum, affectionnant les éboulis calcaires ombragés, peut se rencontrer dans les zones perturbées (chablis) et les pentes les plus fortes du *Dentario-Fagetum*

Des interventions à proscrire

- **Introduire des essences forestières de substitution (Epicéa commun), conduites en monocultures : conséquences néfastes eu égard à la biodiversité.**
- **Éliminer les essences forestières indigènes sous peine de disparition de la flore caractéristique associée**

Hêtraies à Aspérule
Galio odorati-Fagetum
 Code Natura 2000 9130
 Code Corine Biotope 41.131

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Plateaux calcaires du Jurassique du Nord-Est, à climat subcontinental
- Précipitations annuelles > 800 mm
- Habitat généralement localisé au contexte topographique de plateau et pentes douces
- Sols développés sur argiles de décarbonatation (sols bruns calciques), altérites marneuses, colluvions argilo-caillouteuses...
- Bonne décomposition de la matière organique liée à une forte activité biologique



Tapis caractéristique d'Aspérule odorante (*Galium odoratum*)

Composition floristique

Physionomie générale

Futaies dominées par le Hêtre, en mélange avec le Chêne sessile, le Charme, les Erables, ...
 Strates arbustives et herbacées bien développées et riches en espèces

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement important) : *Fagus sylvatica*, *Carpinus betulus*, *Quercus petraea*, *Acer pseudoplatanus*, *Acer platanoides*, *Acer campestre*, *Fraxinus excelsior*, *Sorbus torminalis*, *Sorbus aria*...
- Strate arbustive (recouvrement important) : *Corylus avellana*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, *Crataegus laevigata*, *Lonicera xylosteum*, *Rosa arvensis*, *Cornus mas*, *Daphne laureola*, *Daphne mezereum*...
- Strate herbacée (recouvrement important) : *Galium odoratum*, *Melica uniflora*, *Lamium galeobdolon*, *Arum maculatum*, *Polygonatum multiflorum*, *Mercurialis perennis*, *Anemone nemorosa*, *Campanula trachelium*, *Ranunculus auricomus*, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex digitata*, *Carex flacca*, *Heracleum sphondylium*, *Viola sylvestris*, *Euphorbia amygdaloides*, *Primula veris ssp veris*, *Paris quadrifolia*

Nota : peuplements issus de Taillis-sous-Futaie riches en plantes à bulbes : *Ornithogallum pyrenaicum*, *Scilla bifolia*...



Aspérule odorante (*Galium odoratum*)



Mélisse uniflore (*Melica uniflora*)



Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)



Gouet tacheté (*Arum maculatum*)

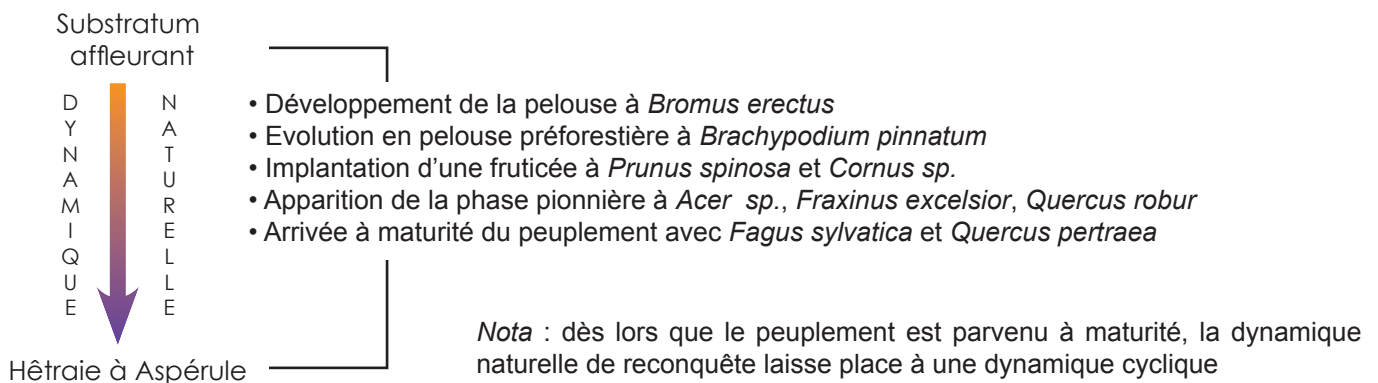


Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Querco-Fagetea* (forêts caducifoliées de l'Europe tempérée)
- Ordre : *Fagetalia sylvaticae*
- Sous-ordre : *Abieti-Fagenalia*
- Alliance : *Fagion sylvaticae* (forêts montagnardes européennes mésophiles calcaricoles à acidiclinales)
- Sous-alliance : *Galio odorati-Fagenion*
- Association : *Galio odorati-Fagetum* (Hêtraie à Aspérule et Mélisse uniflore)

Dynamique végétale



Les dimensions des trouées pratiquées dans ces peuplements conditionnent leur composition future :

- les petites trouées sont favorables à la régénération naturelle du Hêtre
- les trouées plus conséquentes permettent le développement du Chêne sessile et des essences nomades telles que les Erables ou le Frêne.

Etat de conservation

Variable suivant les stations :

- plateaux affectés par les tempêtes de 1999
→ présence de stades de recolonisation naturelle dans les secteurs touchés
- existence de nombreux sylvofaciès résultant d'une gestion passée en Taillis-sous-Futaie (Chênaies et Chênaies charmaies de plateau, taillis de Charme...)

Valeur biologique

- Habitat commun (plateaux calcaires étendus) dont la flore est ordinaire
- Richesse en essences forestières variable car tributaire de la gestion passée



GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Conserver / restaurer le **mélange d'essences forestières spontanées** (Hêtre, Chêne, Erables, Frêne, fruitiers...)
- Favoriser la **régénération naturelle** : diversifier la structure verticale du peuplement → **Futaie Irrégulière** adaptée
- Contrôler la pression cynégétique et protéger les essences les plus appétentes
- Créer des **îlots de vieillissement**, préserver des **arbres morts**
- Sélectionner les **provenances ad hoc** lors de reboisements ou de regarnis
- Conserver les **habitats associés** (pelouses calcicoles à Orchidées, végétation saxicole thermoxérophile, Erablaies à Scolopendre, forêts riveraines, fruticées, Hêtraies à Dentaire...).

Cas des plantations d'Epicéa : **éclaircir** les peuplements et favoriser l'**installation des feuillus** (Hêtre, Erables...).

Cas des taillis : créer des **trouées** et **favoriser le Hêtre**. **Convertir le peuplement en futaie** (préférentiellement irrégulière).

La composition de la strate herbacée peut être modifiée à la suite d'interventions sylvicoles, mais elle peut également trahir une occupation humaine ancienne via la disparition de la flore caractéristique au profit d'espèces rudérales, telles que la Pervenche (constituant en aval de la Grotte de la Grange aux bois, en forêt de Doulaincourt, un vaste et dense tapis)

Des interventions à proscrire

- **Pratiquer la monoculture de Hêtre**, même si ces habitats peuvent présenter naturellement une strate arborée peu diversifiée.
- **Utiliser de manière systématique les phytocides / Préférer les traitements chimiques aux traitements mécaniques**

PIC NOIR **A236**

Ordres : Piciformes

Famille : Picipes

Nom scientifique : *Dryocopus martius*

Biométrie :

Taille : 45 à 47 cm

Envergure : 64 à 68 cm

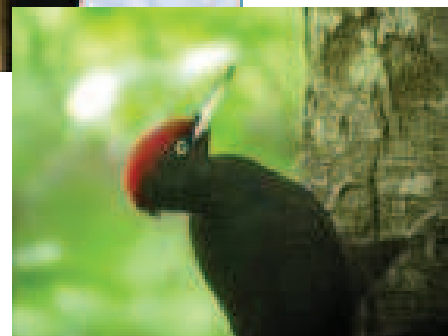
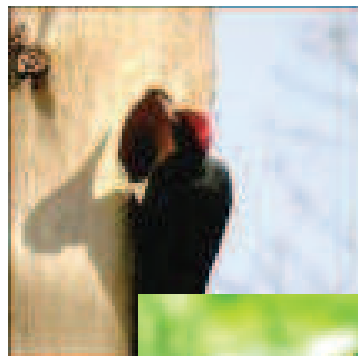
Poids : 300 à 350 g ;

Longévité : 11 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur sédentaire.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

C'est le plus grand pic (46 cm). Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact, dont l'extrémité petite, plate et pointue, est ornée de petits crochets. Elle peut-être projetée loin en avant. Leurs tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux sont dirigés en avant et deux en arrière, ils leur permettent de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue, excessivement robustes.

Habitat :

Il fréquente les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc dans la taïga, les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins).

Son aire géographique est exclusivement eurasienne : Europe entière, Sibérie, nord de l'Asie jusqu'au Japon inclus.

Risques / Menaces :

Sensible notamment à la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.

La chasse illégale est aussi un problème important.

Il n'est pas menacé actuellement de régression ou de disparition sauf dans certaines régions.

Toutefois, le Pic noir reste une espèce rare, liée aux stades matures des forêts.

Le risque essentiel est l'abattage des loges de nidification et les dérangements dans les forêts périurbaines.

Un raccourcissement des révolutions provoqueraient une diminution de l'offre de l'habitat.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

Pour la nidification :

- Maintien des arbres à loge lors des éclaircies pour éviter, autant que possible, le départ du couple installé. Cette mesure est favorable aux espèces cavernicoles qui dépendent des loges de Pic noir pour se reproduire (ex : Chouette de Tengmalm). Le Pic noir est considéré comme une espèce clé pour d'autres espèces cavernicoles ne creusant pas de loge ;
- Bonne répartition des classes d'âges surtout en hêtraie pour garantir la pérennité de l'offre en site de nidification ;

Pour la recherche de nourriture :

- Maintien de bois morts sur pied lors des passages en éclaircies ;
- Protection des fourmilières

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

PIE GRIECHE ÉCORCHEUR **A338**

Ordres : Passeriformes
Famille : Laniidés
Nom scientifique : *Lanius collurio*

Biométrie :

Taille : 17 à 18 cm
Envergure : 24 à 27 cm
Poids : 22 à 47 g

Longévité : 7 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur, migrateur, hivernant occasionnel.

Espèce protégée (liste orange)



Identification :

La pie-grièche écorcheur est un très bel oiseau, avec la tête et le cou gris clair, le dessous du corps blanc rosé. Le dos est rouge brunâtre, un large bandeau noir traverse le front, au-dessus des yeux. La femelle est d'un brun-roux au dessus, d'un blanc sale au dessous, avec des ondes plus sombres sur la poitrine et sur les flancs. Les jeunes oiseaux ressemblent aux femelles, mais ils ont aussi des ondes sur le dos. La pie-grièche a une queue assez longue qu'elle agite souvent, et de plus en plus vite lorsqu'un danger se fait plus pressant.

Habitat :

Son habitat s'étend sur une grande partie de l'Europe, depuis le nord de la péninsule ibérique jusqu'au centre de la Scandinavie et sur une bonne partie de l'Asie. La pie-grièche écorcheur fréquente les régions ouvertes et sèches à végétation buissonneuse, les landes plantées d'arbustes épineux. Elle niche à l'orée des bois et forêts, dans les parcs, les jardins, les boqueteaux, les clairières, le long des chemins et des routes mais aussi loin dans les champs, pour peu qu'elle y trouve ne fut-ce qu'un unique petit buisson.

Distribution : espèce assez commune en France, sauf au Nord d'une ligne reliant Nantes à Charleville-Mézières. Globalement et depuis les années 1960, l'espèce a beaucoup diminué dans les zones situées en limite de son aire de répartition et aussi ailleurs à basse altitude. Les meilleurs effectifs se retrouvent actuellement en moyenne montagne (Vosges, Jura, Alpes, Massif central).

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Favoriser le maintien ou le retour d'une agriculture extensive;
- Restaurer des haies, conserver des prairies de fauches, des zones herbeuses et de pâture en évitant autant que possible l'utilisation de produits chimiques ;
- Entretenir les friches engendrées par la déprise agricole (pelouses calcaires) pour éviter le retour progressif de la forêt au détriment d'espèces animales et végétales des milieux semi-ouverts.
- Conserver des prairies avec une alternance de végétation rase, de haies entretenues, la mise à disposition de perchoirs

Protection / Menaces :

Espèce en nette régression dans tout son aire de répartition dans l'UE. Menacée par la modification et la disparition de son habitats par suite à la modernisation de l'agriculture, l'usage des insecticides et les reboisements.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

SABOT DE VENUS 1902

Cypripedium calceolus L.

Statuts de l'espèce :

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe I

Convention de Washington : annexe II

Espèce protégée au niveau national en France (annexe I)



Caractères diagnostiques

Plante de 15-60 cm de haut.

Feuilles alternes (3-5), larges, ovales-lancéolées, atteignant jusqu'à 18 cm de long, embrassantes, à nervures saillantes, poilues.

Fleurs très grandes, parfumées, généralement solitaires (parfois 2, exceptionnellement 3), à l'aisselle d'une longue bractée foliacée.

Périanthe (pièces florales) brun-pourpre, à quatre divisions étalées en croix.

Labelle très grand (3-5 cm de long), sans éperon, jaune strié de pourpre, en forme de sabot.

Habitats potentiels dans le site :

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (*prioritaire pour les sites d'orchidées remarquables) (Cor. 34.31 à 34.34)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

Répartition :

En France, le Sabot de Vénus se trouve en limite occidentale d'aire de répartition. Il s'observe de l'étage collinéen jusqu'à la base de l'étage subalpin (soit entre 300 et 2100 m d'altitude), mais son aire présente son centre de gravité à l'étage montagnard (entre 1000 et 1400 m).

les seules stations de plaine se situent dans le nord-est de la France (Côte-d'Or, Haute-Marne et Meurthe-et-Moselle).

Présence de l'espèce dans des espaces protégés :

En plaine, seul un nombre très limité de stations de Haute-Marne sont protégées par un arrêté préfectoral de protection de biotopes. En outre, quelques stations se trouvent au sein de réserves biologiques domaniales ; c'est, par exemple, le cas en forêt domaniale de Moloy (Côte-d'Or).

Évolution et état des populations :

Globalement, le Sabot de Vénus a connu un déclin dans la majeure partie de l'Europe ; il est actuellement considéré comme menacé ou fortement menacé dans la plus grande partie de l'Europe.

Pour estimer l'évolution des populations, il convient de prendre en compte la variabilité du nombre de tiges d'une année à l'autre.

Globalement, elle apparaît en régression dans la plupart des stations de plaine, les facteurs de régression étant pour l'essentiel d'origine humaine. En Haute-Marne, la majorité des stations se trouve dans le sud-ouest du département, en continuité avec le Chatillonnais, et dans le nord-est (Haut Pays).

Menaces potentielles :

Toute fermeture forte et durable du couvert forestier ou des clairières, qu'elle soit liée à une dynamique naturelle ou à une intervention humaine, constitue une menace pour l'espèce. D'autres facteurs peuvent être responsables de cette fermeture ; c'est le cas, par exemple, du vieillissement des taillis, de l'arrêt des interventions sylvicoles, d'enrésinements procurant rapidement un ombrage trop important à des populations préexistant en sous-bois clair.

Une mise en lumière brutale lors de coupes à blanc peut avoir des conséquences positives à court terme ; on observe alors un accroissement du nombre de pieds et de la floraison, mais le stress hydrique peut impliquer une diminution de la taille des plantes. La conséquence néfaste se produit à moyen terme, avec la fermeture du milieu suite au développement de la régénération.

À ces menaces s'ajoutent la destruction de lisières et certains travaux (routes, carrières). Des atteintes sont aussi constatées par le biais de cueillettes et d'arrachage des rhizomes.

Propositions relatives à l'habitat de l'espèce :

Deux éléments sont particulièrement importants à noter en terme de gestion. Le Sabot de Vénus se développe principalement dans des groupements végétaux correspondant à des stades dynamiques de colonisation forestière, qui sont par conséquent fugaces. En outre, les effets des mesures de gestion doivent être suivis sur plusieurs années, une seule année n'étant pas significative du fait de la variabilité interannuelle du nombre de pieds et du taux de floraison.

Une attention particulière est à apporter aux lisières permanentes (layons, chemins, limites forestières, contacts avec marais...) : pas de dépôt de bois, pas de culture à gibier là où s'observent des populations de l'espèce.

La gestion des populations doit s'appuyer sur la connaissance de son comportement écologique (espèce d'écotones, de forêts claires, etc., nécessitant une certaine quantité de lumière au sol pour prospérer) : des actions sont à envisager pour amener suffisamment de lumière au sol :

- conserver la pratique d'éclaircies et des dégagements permettant de maintenir une ouverture des peuplements ;
- ouverture de nouvelles trouées, de petites clairières en hêtraies,
- avec le Hêtre (*Fagus sylvatica*), favoriser la futaie irrégulière (par petits parquets).

Propositions concernant l'espèce :

Dresser un état initial des populations (cartographie, comptage des individus).

Des précautions (inventaire préalable) sont à prendre lors de gros travaux, afin d'éviter une destruction directe (desserte, carrière). Il faut signaler cependant que les populations profitent des dessertes du fait de l'arrivée de la lumière.

Il est extrêmement important d'informer les gestionnaires de la présence de l'espèce dans telle ou telle parcelle (ce qui peut nécessiter des inventaires préalables).

Il en est de même auprès du public qui ignore encore trop souvent le statut de protection de l'espèce. À ce niveau, une surveillance des stations particulièrement menacées par la cueillette peut s'avérer nécessaire.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

BONDREE APIVORE **A072**

Ordres : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Nom scientifique : *Pernis apivorus*

Biométrie :

Taille : 52 à 60 cm

Envergure : 135 à 150 cm

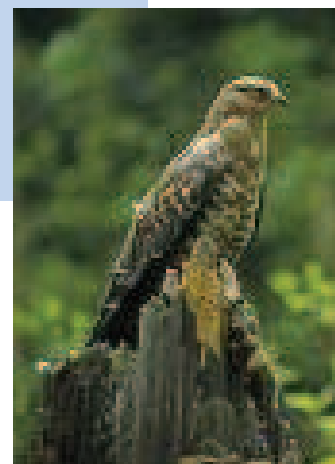
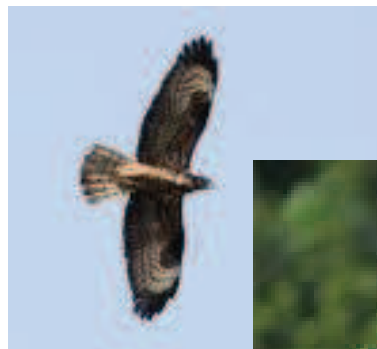
Poids : 600 à 1000 g

Longévité : 29 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage

Statut : nicheur. Migrateur.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, annexe I de la convention de Washington ; Espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

La bondrée apivore est un rapace de taille moyenne. La couleur du plumage est variable, mais il est principalement brun-roux.

La queue présente trois barres espacées et sombres. On peut voir les stries caractéristiques en travers du dessous des ailes, du blanc au brun foncé.

Les barres horizontales sur les rémiges et les caudales sont un bon critère d'identification de cette espèce. En vol, les extrémités foncées des primaires et la queue barrée sont très nettes. La queue est relativement longue et mince. Les ailes sont longues et puissantes. La tête est plutôt petite et étroite.

Le mâle a souvent la tête grisâtre et ses yeux sont dorés. Le bec est pointu et crochu, avec le bout noir. Les lores gris sont couverts de plumes raides ressemblant à des écailles. Les cuisses sont emplumées. Les pattes et les serres puissantes sont jaunes, avec des doigts forts. Les doigts sont lourdement couverts d'écailles.

La femelle est plus grande que le mâle, plus brune et plus foncée sur la tête et les parties supérieures, avec les extrémités foncées des primaires moins nettes. Le juvénile a la cire jaune et l'iris brun. Il a la queue plus courte que les adultes, et n'a pas leur plumage distinct.

Habitat :

Lors de la reproduction, la bondrée apivore occupe des terrains découverts et se nourrit dans la proximité des forêts où elle construit le nid. Elle fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées par l'homme. La recherche essentielle de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée.

Distribution :

la bondrée apivore vit et se reproduit en Europe, et hiverne en Afrique tropicale. Suivant son aire de reproduction en Europe, elle migre au-dessus de Gibraltar, de l'Italie, du Bosphore et du Caucase. Les jeunes oiseaux de un an semblent rester en Afrique pendant l'été.

Risques / Menaces :

La bondrée apivore est encore menacée par la chasse illégale dans le sud de l'Europe pendant les migrations. Ces actions produisent un déclin dans les populations.

Une menace essentielle concerne également les disponibilités alimentaires de ces oiseaux très spécialisés. Les surfaces de zones herbeuses de hauteur modeste, lieu de prédilection des nids de guêpes dont la Bondrée apivore fait son quotidien, sont globalement en diminution (fauches répétées des bernes de chemins, goudronnage, diminution de l'élevage extensif et enrichement subséquent). Le climat humide et froid en début de nidification joue également un rôle important sur les populations de guêpes qui représentent sa nourriture favorite.

Elle en semble pas avoir souffert de l'emploi des pesticides, peut-être parce qu'elle prospecte ses proies dans les lieux peu exposés aux pulvérisations.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Maintien des arbres porteurs de nids ;
- Mesures assurant la tranquillité des oiseaux en période de reproduction (de mai à août) ;
- Gestion des annexes herbeuses forestières (talus, bernes) tenant compte de l'alimentation particulière de l'espèce (fauche tardive ou nulle)
- Gestion prenant en compte le maintien des mosaïques paysagères ;
- Sensibilisation des usagers de la forêt et des milieux associés au rôle écologique des rapaces.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

BUSARD SAINT-MARTIN

A082

Ordres : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Nom scientifique : *Circus cyaneus*

Biométrie :

Taille : 44 à 52 cm

Envergure : 105 à 125 cm

Poids Femelle : 400 à 700 g ;

Poids Mâle : 300 à 400 g

Longévité : 17 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur. migrateur. hivernant.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, annexe II de la convention de Bonn ; annexe I de la convention de Washington, espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

Le busard st Martin mâle est complètement gris ardoise clair sur le dessus, sauf sur le croupion qui est très blanc et bien visible en vol. la tête, le dessous des ailes et la queue sont gris. La gorge et la poitrine sont grises mais d'un ton légèrement bleuté suivant la lumière. Le reste des parties inférieures est d'un blanc pur. Les pattes sont jaunes, sans plumes sur les tarses. Le bec est jaune avec le bout noir, les serres sont noires. L'œil est jaune orangé brillant. En vol, les primaires noires apparaissent très nettement, ainsi que la ligne sombre qui borde la partie postérieure des ailes. Quand on peut le voir de face, on remarque un cercle de plumes courtes et légèrement ondulées qui délimitent la face. Les sous caudales sont blanchâtres, rayées transversalement de gris.

La femelle a la tête et la nuque marron foncé avec les bouts des plumes clairs, ce qui donne une impression de rayures. Le dos et le dessus des ailes sont bruns, légèrement doré sur les couvertures moyennes, et brun uniforme sur les secondaires. Le croupion est bien blanc et visible en vol. La queue grisâtre a des bandes brunes ou brun roux, la dernière plus large, et le bord final blanchâtre, facile à voir quand elle déploie sa queue en éventail. Le cercle facial s'étend jusqu'à la gorge en une ligne obscure. Les parties inférieures sont brun clair, avec des vagues noirâtres ou noires. Les yeux sont marron jaune, les pattes sont jaunes, le bec est jaune et noir.

Les juvéniles ressemblent à la femelle, mais les plumes de la partie supérieure ont les bords plus pâles et prononcés, surtout sur la tête et la nuque, et une couleur générale plus rousse, surtout dessous. Les yeux sont bruns, le bec verdâtre et les pattes jaunes.

Habitat :

Assez commun mais localisé, le busard Saint-Martin niche dans une grande variété d'habitats: cultures, zones côtières sablonneuses, steppes, taïgas. Le busard st Martin vit dans les landes semi montagneuses, avec une végétation arbustive, sur les coteaux avec des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord et nord est, mais nichant sur ceux orientés au sud ou au sud ouest. Il fréquente aussi les zones humides et les marécages, lorsqu'il est en migration.

Répartition :

en Europe, le busard st Martin se reproduit en Scandinavie, Grande Bretagne, sud ouest de l'Irlande, nord du Portugal, nord ouest et nord de l'Espagne, et à travers l'Europe (sauf l'extrême sud) jusqu'à l'est, en Russie et en Sibérie.

Risques / Menaces :

L'espèce est en déclin dans la majeure partie de l'Europe. Cette régression est essentiellement due à la destruction des sites de nidification et au tir illégal de cette espèce encore pratiqué dans certains pays d'Europe. Le morcellement et la disparition progressive des landes, qui sont de plus en plus enrésinées, constituent une menace sérieuse pour l'avenir de cette espèce car ces sites deviennent peu accueillants dès que la hauteur des pins dépasse 7 à 8 m.

L'utilisation des cultures céréalières qui favorise la progression de l'aire de répartition de l'espèce, n'est pas sans dangers : de nombreux nids sont happés chaque année par les engins agricoles lors des moissons.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Intégrer dans les plans de gestion des mesures de conservation des sites favorables à la nidification ;
- Sauvegarder les landes, les friches, les marais humides et les prairies naturelles ;
- Achever les travaux forestiers avant le premier mars dans toutes les zones susceptibles d'accueillir des couples nicheurs ;
- Favoriser des secteurs clames favorables à la nidification ;
- Sensibiliser les usagers de la forêt.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

DAMIER DE LA SUCCISE 1065

Eurodryas aurinia, (Rottemburg).

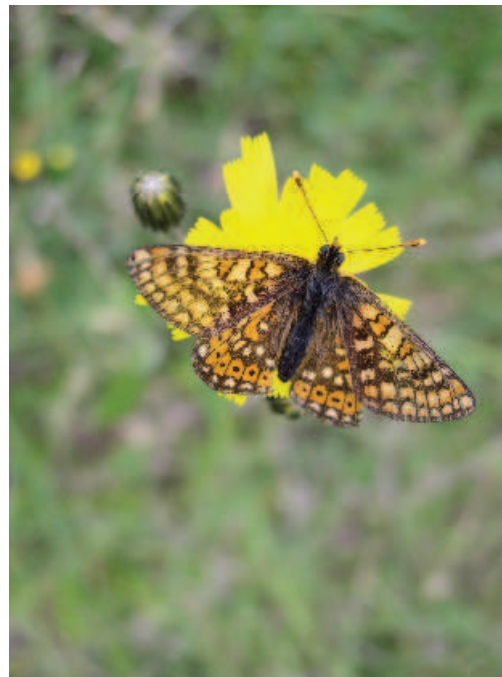
Statuts de l'espèce :

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II

Convention de Berne : annexe II

Espèce d'insecte protégée au niveau national en France (art. 1er)

Cotation UICN : France : en danger



Caractères diagnostiques

Papillon mâle

Ailes antérieures : le dessus des ailes est de couleur fauve pâle avec deux taches brun-orange dans la cellule. On observe une bande postmédiane de même couleur avec des taches plus claires au centre de chaque espace.

Ailes postérieures : on observe, sur le dessus des ailes, un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane brun-orange.

Pour le dessous des ailes, chaque point noir de la bande postmédiane est fortement auréolé de jaune clair.

Papillon femelle

Elle est de même couleur et généralement plus grande que le mâle.

Habitats potentiels dans le site :

L'écotype *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* fréquente les pelouses calcicoles sèches, les prés maigres :

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34 : : pelouses calcaires (*Mesobromion*) et (*Xerobromion*)).

L'espèce peut se rencontrer dans des bas-fonds humides de faible surface, sur les bordures de route ou de chemin. À l'échelle d'une région, l'habitat est généralement très fragmenté. Les populations ont une dynamique de type métapopulation avec des processus d'extinction et de recolonisation locale.

Répartition :

La sous-espèce *E. aurinia aurinia* est la sous-espèce la plus représentée en Europe. Elle est présente de la Grande-Bretagne, du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'en Sibérie. Cette sous-espèce est présente dans presque toute la France hors de la zone de l'Olivier (*Olea europaea*).

L'écotype *E. aurinia* forme *xeraurinia* est présent dans le sud-ouest de la France. Il existe aussi dans le quart nord-est. Il existe un écotype lié aux mêmes milieux xériques dans le sud de l'Angleterre et qui se développe aux dépens des mêmes plantes hôtes.

Évolution et état des populations :

Jusqu'à présent les documents tentant de faire un état des populations en France ou en Europe tenaient compte de l'ensemble des sous-espèces d'*Eurodryas aurinia*.

Cependant, l'état des populations et les degrés de menace sont très différents selon les sous-espèces.

En ce qui concerne *E. aurinia aurinia*, les populations liées aux milieux humides ont fortement décliné dans toute l'Europe.

Menaces potentielles :

L'assèchement des zones humides dans le cadre d'une urbanisation non maîtrisée et de certaines pratiques agricoles est un des facteurs de menace les plus importants. Ceci provoque une fragmentation importante des habitats potentiels et une isolation des populations.

L'amendement des prairies en nitrates est néfaste aux populations de cette espèce par la raréfaction de sa plante hôte.

La gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée, car celui-ci exerce une pression très importante sur *Succisa pratensis*.

La fauche pendant la période de développement larvaire.

Propositions relatives à l'habitat de l'espèce :

En ce qui concerne les pelouses sèches calcaires, les expériences menées en Angleterre (BUTT, 1986), montrent que le pâturage extensif permet le maintien des populations. On a pu montrer que les populations étaient très importantes sur les sites où la densité des plantes hôtes est importante et la hauteur du gazon située entre 5 et 10 cm.

Proposer localement que les périodes de fauche des bords des routes et de curage des fossés soient fonction du cycle de développement de l'espèce.

Propositions concernant l'espèce :

Cartographier sur le site et à sa périphérie, l'ensemble des stations où l'espèce est présente.

Rechercher les stations où les effectifs sont les plus importants.

Suivi des effectifs des populations. Il est important de suivre les adultes au printemps et la méthode du transect d'observation (POLLARD, 1982) est une méthode satisfaisante pour avoir un indice annuel d'abondance. Le comptage des nids de chenilles en juillet et en août donne des renseignements complémentaires qui sont indispensables (LEWIS & HURFORD, 1997).

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

MILAN NOIR

A073

Ordres : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Nom scientifique : *Milvus migrans*

Biométrie :

Taille : 55 à 60 cm

Envergure : 135 à 155 cm

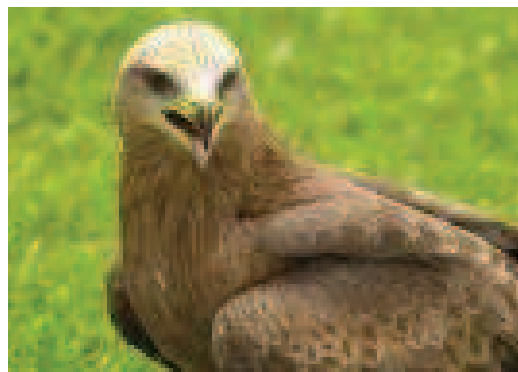
Poids : 650 à 950 g

Longévité : 23 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur. migrateur. hivernant rare.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, annexe II de la convention de Bonn ; Espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

Il paraît noir à contre-jour mais il est en réalité d'un brun assez uniforme. La tête est blanc brunâtre strié de brun. Le dessous, brun-roux strié de noir, tire sur le gris à la poitrine et sur le roux au bas-ventre et aux culottes. Le dessus est d'un brun sombre assez uniforme. Les rémiges et les rectrices sont brun-noir. La queue est fourchue mais nettement moins que celle du milan royal. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.

Habitat :

L'espèce peut être observée dans nombreux types d'habitat. Néanmoins, sa préférence va aux vallées de montagnes et aux terrains bas. Le site choisi doit tenir compte de deux impératifs : premièrement, la présence de grands arbres ou d'escarpements rocheux favorables à la nidification ; deuxièmement la proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs qui sont nécessaires à son approvisionnement et à son alimentation. Le milan noir peut également stationner en bordure des villes.

Distribution :

Son aire de répartition est particulièrement vaste. Il occupe pratiquement toutes les régions tropicales et tempérées de l'Ancien Monde : Eurasie, Afrique et même l'Australie.

Il niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée. En France, il est absent dans le Nord-Ouest et dans quelques régions circum-méditerranéennes et alpines.

L'aire de nidification du Milan noir s'est étendue de façon sensible depuis 1940 et le constat d'une expansion qui reprend est signalé dans plusieurs régions. Il est par contre signalé en stagnation notamment en Champagne-Ardenne (COCA, 1991).

Tous les pays de l'Ouest et du centre de l'Europe concernés par l'espèce, à l'exception du Portugal et de la Slovaquie, ont des effectifs stables ou en progression, alors qu'ils sont en déclin dans l'Europe orientale, de la Finlande à la Grèce.

Risques / Menaces :

La population européenne du Milan noir a fortement régressé depuis les 20 dernières années, notamment dans la partie Est de l'Europe. Les causes du déclin sont multiples: la persécution par l'homme, la chasse, les empoisonnements et la modification des pratiques agropastorales (diminution de la disponibilité de charogne). D'autres dangers sont apparus récemment, tels que la collision et l'électrocution sur les lignes électriques. La suppression des dépôts d'abattoirs et de leurs rejets dans les cours d'eau a été un facteur également défavorable à l'espèce.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- suspendre des travaux forestiers en avril-mai à proximité des nids occupés ;
- Réduire de l'emploi des produits agropharmaceutiques ;
- Interdire d'utiliser des appâts empoisonnés qui touchent aveuglément n'importe quelle espèce ;
- Favoriser des mesures visant au maintien d'un paysage diversifié (de type bocage par exemple) ;
- Enfouir les lignes à haute tension ;
- Sensibiliser les différents publics au rôle écologique des rapaces.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

MILAN ROYAL **A074**

Ordres : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Nom scientifique : *Milvus milvus*

Biométrie :

Taille : 55 à 65 cm

Envergure : 145 à 165 cm

Poids Femelle : 950 à 1300 g ;

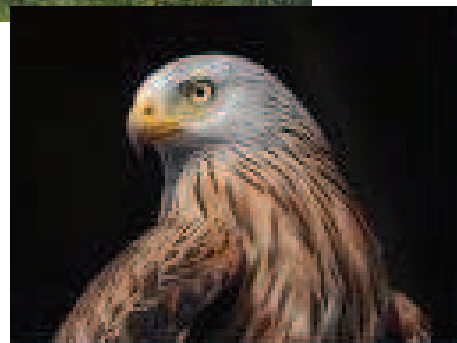
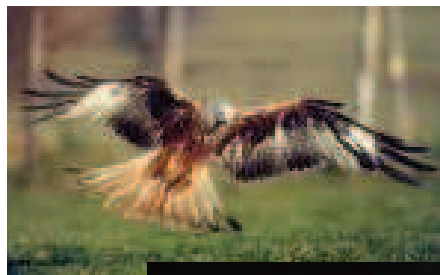
PoidsMâle : 750 à 1050 g

Longévité : 26 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur. migrateur. hivernant.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, annexe II de la convention de Bonn ; annexe I de la convention de Washington, espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

Le milan royal arbore un plumage châtain-roux, avec la tête blanchâtre rayée. Le corps est gracile, les ailes étroites, la queue profondément échancrée. La femelle est un peu plus claire. Le dessus est brun noir roussâtre prolongé par deux longues ailes étroites dont les extrémités digitées sont noires. Vu d'en dessous, la milan royal présente une « main » blanche sous les ailes. La queue rousse et très échancrée permet de grandes qualités dans la navigation et les changements de direction. La poitrine et l'abdomen brun-roux sont finement rayés de noir. La base du bec et le tour des yeux sont jaunes, ainsi que les pattes. Les iris sont ambrés et procurent une vue excellente, près de huit fois supérieure à la moyenne humaine

Habitat :

Le milan royal affectionne les forêts ouvertes, les zones boisées éparées ou les bouquets d'arbres avec des zones herbeuses proches, des terres cultivées, des champs de bruyères ou des zones humides.

Les massifs d'étendue restreinte et les lisières forestières en paysage de campagne lui conviennent, en régions montagneuses surtout mais également en plaines, pour peu que ces boisements comprennent des grands arbres favorables à la nidification.

Il se rencontre donc dans une large gamme de milieux où alternent des groupes d'arbres avec des étendues de végétation rase, pelouses naturelles pâturées, prairies et cultures à faible recouvrement.

Distribution : Le Milan royal ne se reproduit qu'en Europe. On le trouve des îles Britanniques (Pays de Galles) en passant par la France, le sud de l'Espagne, et jusqu'au sud de la Suède et le nord des pays Baltes. Il occupe aussi les îles méditerranéennes, l'Italie, les Balkans et le sud-ouest de la Russie.

En France, il occupe actuellement une bande de territoire qui s'étend du Nord-Est du pays au Massif central, avec un peuplement qui se prolonge au Sud-Ouest sur le piémont pyrénéen et une population insulaire en Corse.

L'espèce a subi une nette régression depuis le XIXème siècle qui se poursuit dans le Sud et l'Est de l'Europe. Toutefois, elle est donnée actuellement pour stable dans son bastion allemand et des signes d'amélioration sont signalés dans certaines régions du centre et du Nord-Ouest de l'Europe.

Risques / Menaces :

La répartition mondiale de cette espèce se limite pratiquement à l'Europe. En dehors de l'UE, se trouve à quelques endroits très localisés de l'Europe orientale et au sud-ouest de la Russie. La persécution par l'homme, la chasse, les empoisonnements et la modification des habitats sont les menaces principales pour l'espèce, et dans une moindre mesure les collisions et l'électrocution avec les lignes électriques.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Suspendre des travaux forestiers en avril-mai à proximité des nids occupés ;
- Réduire de l'emploi des produits agropharmaceutiques ;
- Interdire d'utiliser des appâts empoisonnés qui touchent aveuglément n'importe quelle espèce ;
- Favoriser des mesures visant au maintien d'un paysage diversifié (de type bocage par exemple) ;
- Enfouir les lignes à haute tension ;
- Sensibiliser les différents publics au rôle écologique des rapaces.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.

Carici-Fagetum 41.161

	ontexte stationnel d'adret	C	P95	P103 NE	P117, 118		Melico-Fagetum 41.131	Asperulo-Fagetum 41.13 (variante sèche)
Strate herbacée	<i>Anemone nemorosa</i> <i>Carex alba</i> <i>Carex digitata</i> <i>Carex flacca</i> <i>Convallaria maialis</i> <i>Hedera helix</i> <i>Sesleria albicans</i>		<i>Anemone nemorosa</i> <i>Carex alba</i> <i>Carex digitata</i> <i>Carex flacca</i> <i>Convallaria maialis</i> <i>Euphorbia amygdaloides</i> <i>Hedera helix</i> <i>Lamiasstrum galeobdolon</i> <i>Melittis melissophyllum</i> <i>Mercurialis perennis</i> <i>Orchis mas</i> <i>Sesleria albicans</i> <i>Vicia sepium</i>	<i>Anemone nemorosa</i> <i>Carex alba</i> <i>Carex flacca</i> <i>Convallaria maialis</i> <i>Euphorbia amygdaloides</i> <i>Hedera helix</i> <i>Hieracium murorum</i> <i>Laserpitium latifolium</i> <i>Melittis melissophyllum</i> <i>Polygonatum odoratum</i> <i>Sesleria albicans</i> <i>Stachys officinalis</i> <i>Teucrium scorodonia</i> <i>Thlaspi montanum</i>	<i>Anemone nemorosa</i> <i>Carex alba</i> <i>Carex flacca</i> <i>Convallaria maialis</i> <i>Euphorbia amygdaloides</i> <i>Helleborus foetidus</i> <i>Hieracium murorum</i> <i>Laserpitium latifolium</i> <i>Lathyrus montanus</i> <i>Melittis melissophyllum</i> <i>Polygala sp.</i> <i>Potentilla sterilis</i> <i>Sesleria albicans</i> <i>Stachys officinalis</i>	Strate herbacée	(contexte stationnel de plateau)	<i>Anemone nemorosa</i> <i>Brachypodium sylvaticum</i> <i>Carex alba</i> <i>Carex flacca</i> <i>Carex montana</i> <i>Convallaria maialis</i> <i>Euphorbia amygdaloides</i> <i>Galium odoratum</i> <i>Hedera helix</i> <i>Lamiasstrum galeobdolon</i> <i>Paris quadrifolia</i> <i>Phyteuma spicatum</i> <i>Scrophularia nodosa</i>
Strate arbustive	<i>Cornus mas</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Juniperus communis</i> <i>Prunus mahaleb</i> <i>Viburnum lantana</i>		<i>Corylus avellana</i> <i>Crataegus laevigata</i> <i>Daphne mezereum</i> <i>Ligustrum vulgare</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Viburnum opulus</i>	<i>Cornus mas</i> <i>Cornus sanguinea</i> <i>Frangula alnus</i> <i>Ligustrum vulgare</i> <i>Rhamnus cathartica</i> <i>Rubus saxatilis</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Viburnum opulus</i>	<i>Crataegus laevigata</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Rosa pratensis</i> <i>Viburnum lantana</i>	Strate arbustive	<i>Crataegus laevigata</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Rosa pratensis</i> <i>Viburnum lantana</i>	<i>Corylus avellana</i> <i>Cornus mas</i> <i>Ligustrum vulgare</i> <i>Daphne mezereum</i> <i>Rosa arvensis</i> <i>Crataegus monogyna</i>
Strate arborée	<i>Acer pseudoplatanus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus petraea</i> <i>Sorbus aria</i>		<i>Carpinus betulus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus robur</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Tilia platyphyllos</i>	<i>Carpinus betulus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus petraea</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Tilia cordata</i>	<i>Carpinus betulus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus robur</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Tilia cordata</i>	Strate arborée	<i>Carpinus betulus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Sorbus torminalis</i>	<i>Fagus sylvatica</i> <i>Carpinus betulus</i> <i>Acer pseudoplatanus</i> <i>Tilia platyphyllos</i>

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.